
L'état des cultures au Québec

Le 21 mars 2011

Rapport N° 15 – Bilan 2010

En bref :

- Les conditions climatiques hivernales de l'année 2009-2010 ont été propices à la survie des plantes pérennes et des abeilles;
 - La récolte de sirop d'érable s'est trouvée écourtée par l'arrivée hâtive de la chaleur;
 - Le climat a été très favorable à l'ensemencement et à la levée de la majorité des cultures annuelles;
 - La croissance et la maturation des cultures ont été bonnes, mais des périodes de canicule et de sécheresse ainsi que des épisodes d'excès de pluie et de grêle, du gel tardif et des maladies ont causé des dommages d'intensité variable selon les régions, les secteurs et les cultures;
 - Les régions périphériques ont été les plus touchées par le peu de précipitations;
 - Le climat a favorisé le déroulement de la récolte du foin;
 - Les récoltes à l'automne se sont faites dans de belles conditions, sauf certaines qui ont été retardées par les pluies fréquentes et parfois abondantes en fin de saison;
 - Globalement, les rendements et la qualité ont été supérieurs aux moyennes ou autour de celles-ci. Cependant, dans les régions du nord-est et plus à l'est, ils varient d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci;
 - Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 5 600 avis de dommages;
 - Les indemnités versées au 21 mars 2011 en assurance récolte sont de 40 721 100 \$, principalement pour les légumes, le foin, le sirop d'érable et les bleuets;
 - La Financière agricole prévoit verser des indemnités totalisant environ 43 000 000 \$, comparativement à une moyenne de 73 500 000 \$ de 2005 à 2009.
-

La saison 2010 en résumé

Les conditions climatiques du début de la saison 2010 ont été favorables à la production agricole, malgré le manque de pluie et certains événements localisés comme la grêle et les gelées tardives. En effet, l'automne 2009 a été clément et propice à l'acclimatation à l'hiver des cultures vivaces, grâce à des températures près des moyennes et à des précipitations suffisantes. L'hiver qui a suivi a été favorable aux plantes pérennes, aux pommiers et aux petits fruits, à l'exception de certains secteurs des régions plus à l'est. Des pertes hivernales dans les ruches ont été enregistrées, mais elles étaient de moindre importance que les années précédentes.

La saison des sucres a débuté hâtivement, mais elle fut de courte durée en raison de l'arrivée hâtive de la chaleur. La période de végétation a débuté tôt au printemps. L'ensemencement des cultures annuelles, hâtif, s'est déroulé dans d'excellentes conditions. La levée et la croissance

des cultures ont généralement été très bonnes. Elles ont cependant été ralenties soit par le manque de précipitations en mai, puis en juin dans les régions du centre, au nord et à l'est, soit par une période de temps frais et pluvieux et la neige tardive dans les régions du sud-ouest. De plus, il y a eu des dommages localisés aux petits fruits et aux pommes, causés par des gels tardifs entre le 8 et le 13 mai, et des orages forts accompagnés de grêle, dont celui du 26 mai.

Pendant l'été, selon les secteurs, les cultures ont bénéficié de beaucoup de chaleur et d'un bon dosage de pluie. Les conditions ont été favorables au déroulement de la première fauche de foin. Cependant, le déficit hydrique en cours de saison a affecté la croissance végétative des fourrages dans certaines régions. On a observé une importante canicule du 3 au 9 juillet, avec l'établissement de plusieurs records de chaleur. On a également enregistré des épisodes d'orages forts et de pluies torrentielles les 9 et 10 juillet. Au mois d'août, on a constaté un surplus de précipitations

dans l'ouest (2 à 3 fois plus que la normale), mais un déficit hydrique soutenu dans l'est et au nord (la moitié moins). De plus, divers épisodes d'orages avec des phénomènes violents ainsi qu'une canicule à la fin d'août et au début de septembre ont été rapportés dans l'ensemble des régions. Selon les endroits, l'excès de chaleur ou encore l'excès ou le manque de pluie ont occasionné des stress aux plants, par exemple l'arrêt ou le ralentissement de la croissance (bleuets), du dépérissement accéléré (pommes de terre), la désynchronisation des récoltes (légumes) et des maladies (céréales).

À l'automne, en septembre et octobre, les pluies fréquentes, dont certaines très abondantes (30 septembre et 15 octobre), le manque d'ensoleillement et la crue des eaux ont retardé ou ralenti les opérations de récolte ou les ont rendues plus difficiles. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte des légumes de transformation, du soya et des pommes de terre dans certains secteurs. Malgré tout, et grâce à la chaleur du début de la saison et de l'été, la maturation des cultures et leur récolte ont pu être devancées de une à deux semaines, comparativement à la période habituelle. Ainsi, même si septembre et octobre ont été très pluvieux, ces deux mois ont compté suffisamment de périodes de beau temps, et avec le retour du temps doux et sans pluie en novembre, les travaux se sont terminés avant l'arrivée de l'hiver. Toutefois, en Abitibi-Témiscamingue, les pluies et la neige hâtive en octobre ont rendu la récolte de l'avoine difficile. Finalement, il y a eu peu de champs non récoltés.

En résumé, les conditions généralement favorables ont permis l'atteinte de bons rendements et des récoltes de bonne qualité. Cependant, les rendements ont été variables dans les secteurs où le manque ou l'excès de pluie ont été plus marqués. Les types de sols, la période des semis, les épisodes de pluies, de même que les quantités reçues ont pu faire la différence.

Les cultures fourragères et céréalières

Les conditions hivernales ont été favorables à la survie des plantes fourragères. Par la suite, le climat a permis un départ hâtif de leur croissance et facilité le déroulement de la première fauche de **foin**, bien qu'elle ait été quelque peu retardée par les pluies fréquentes en juin en Estrie et en Montérégie. Les conditions climatiques estivales ont continué d'être favorables à la croissance des fourrages ainsi qu'à leur récolte, notamment dans le sud-ouest et le centre du Québec. Cependant, le déficit hydrique en cours de saison a affecté la croissance végétative, particulièrement en Outaouais, sur la Côte-Nord, dans la partie nord

de la Mauricie, de Lanaudière et des Laurentides, dans le secteur de Charlevoix et certains territoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Par ailleurs, les deuxième et troisième fauches ont été réalisées plus hâtivement qu'à l'habitude, ce qui a permis, dans plusieurs régions, de profiter d'une fauche supplémentaire en fin de saison. De plus, une crue des eaux à la fin de septembre a endommagé une partie de la troisième fauche dans la région de la Beauce. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue, le déficit hydrique soutenu, tout au long de la saison, a occasionné des rendements inférieurs à la moyenne pour l'ensemble des récoltes. À l'exception des régions et des secteurs qui ont souffert d'un manque de précipitations, les rendements ont été autour de la moyenne, voire supérieurs à celles-ci, notamment dans le Centre-du-Québec, en Estrie et en Montérégie. Toutefois, la qualité fut bonne dans l'ensemble des régions, et même excellente dans certaines. Le 17 décembre 2010, 8 516 700 \$ étaient versés aux producteurs et productrices de la région pour les pertes de foin, dont 4 954 300 \$ au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La croissance et la production des **céréales** ont été variables, car elles ont été affectées, selon les secteurs, par des canicules combinées au temps sec, ce qui a entraîné de l'échaudage. De plus, des périodes d'excès de pluie ont endommagé certaines superficies pendant la saison. Aussi, les conditions climatiques chaudes et humides de l'été ont favorisé la présence de maladies, ce qui a diminué la qualité des récoltes. La majorité de la récolte des céréales s'est déroulée au mois d'août, avant les pluies automnales. Cependant, les pluies fréquentes et abondantes en septembre les ont retardées, ce qui a occasionné des pertes, par endroits, plus particulièrement en Abitibi-Témiscamingue. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais légèrement inférieurs pour les sols légers. La qualité fut généralement bonne. Pour la culture du **canola**, la chaleur et le peu de précipitations ont nui à sa croissance. De plus, on a observé la présence d'insectes, comme l'altise. Les rendements ont été autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, mais la qualité s'est avérée bonne.

Le **maïs-grain**, le **maïs fourrager** et le **soya** ont bénéficié de beaucoup de chaleur et d'un bon dosage de pluie, sauf quelques exceptions en début de saison. Leur maturité est survenue plus tôt qu'à l'habitude, et aucun gel hâtif n'a été enregistré. Une bonne partie de la récolte de ces cultures a pu se faire dans de bonnes conditions, mais la fin de cette dernière a été retardée par les pluies automnales, ce qui a nécessité le report des dates limites de récolte du soya. Par ailleurs, on a rapporté des dommages, dans certains secteurs,

causés par la crue des eaux et des vents forts. Somme toute, les rendements et la qualité ont dépassé les moyennes, ils ont même été exceptionnels dans plusieurs régions. Quant aux rendements du **haricot sec**, ils ont été très variables, soit de très faibles à près de la moyenne, en raison des périodes d'excès de pluie en cours de saison et à la récolte. La qualité a également été affectée.

Le sirop d'érable, les cultures fruitières et légumières, les pommes de terre et l'apiculture

Pour le **sirop d'érable**, la saison a débuté hâtivement, entre la fin de février et la mi-mars selon les régions, et les coulées en mars ont été normales. Par contre, la saison s'est trouvée raccourcie par un temps exceptionnellement chaud au printemps, particulièrement au début d'avril. Selon les secteurs, le rendement a été variable, mais généralement autour de la moyenne ou inférieur à celle-ci, mais la qualité est demeurée belle. Les indemnités ont atteint 6 617 500 \$, dont 5 972 200 \$ dans le Bas-Saint-Laurent et la Chaudière-Appalaches.

Le gel tardif en mai a également touché les fleurs des variétés hâtives de **fraises**, et la sécheresse qui a suivi a affecté les fruits. La récolte a débuté très tôt et elle s'est terminée hâtivement au début de juillet. Somme toute, les rendements des fraises ont été autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci. Par contre, les rendements et la qualité des framboises ont été supérieurs aux moyennes.

La saison n'a pas été favorable à la production des **bleuets**, principalement en raison du gel des fleurs de la fin de mai et du début de juin, ainsi que de la sécheresse qui a suivi. De plus, certains secteurs de la Côte-Nord avaient été endommagés par le gel hivernal. Les rendements et la qualité se sont révélés inférieurs aux moyennes. Pour cette culture, les indemnités se chiffrent à 4 914 300 \$.

La floraison des pommiers s'est produite très hâtivement, les conditions de croissance furent bonnes et la récolte des **pommes** a été devancée. Malgré les pertes variables en raison du gel et de la grêle en mai, les rendements ont été autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, et la qualité était belle. Par contre, dans le secteur de Granby, les conditions de mai ainsi que la grêle du 17 juillet ont affecté sérieusement la production, de sorte que les rendements furent inférieurs à la moyenne, mais la qualité est demeurée bonne.

La saison a été plus ou moins favorable aux **légumes de transformation**. Ainsi, selon les secteurs, des dommages ont été causés soit par l'excès de pluie, la sécheresse ou l'excès de

chaleur. Par exemple, les pois ont subi des dommages importants en raison de la température chaude et du temps sec du mois de juillet, ce qui a occasionné le dessèchement des plants et une maturité précoce. D'autres superficies ont dû être abandonnées pour cause de maladies, notamment celles du haricot. En raison des pluies fréquentes de septembre et octobre, les dates limites de récolte du haricot et du maïs sucré ont été prorogées dans certains secteurs. Somme toute, les rendements des pois et des haricots ont été autour des moyennes, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où ils furent inférieurs, de même que la qualité. Quant au maïs sucré, les rendements ont été supérieurs à la moyenne. Les indemnités ont atteint 3 745 300 \$, dont 2 089 700 \$ pour les pois.

Les températures chaudes et humides ont favorisé la croissance et le développement des **cultures maraîchères**, en avance tout au long de la saison. Cependant, ces conditions et de fortes précipitations localisées ont favorisé le développement de maladies, principalement dans les légumes fruits et les légumes racines. Plusieurs semis de maïs sucré et de légumes feuillus ont aussi été affecté au cours de la saison soit par des périodes de temps frais, d'excès de pluie ou d'excès de chaleur. Les canicules du début de juillet et de septembre, combinées au manque de précipitations en périodes critiques, ont affecté la qualité de plusieurs légumes. Les récoltes, en avance, se sont terminées plus tôt qu'à l'habitude, mais le temps frais et les pluies fréquentes de l'automne ont retardé la fin de certaines et mené à l'abandon de plusieurs champs. Les rendements et la qualité ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. Les indemnités pour les cultures légumières se chiffrent à 10 567 200 \$, dont 9 204 400 \$ en Montérégie.

Quant aux **pommes de terre**, les conditions de croissance ont été bonnes dans l'ensemble. Par contre, les températures au-dessus des normales, accompagnées de canicules et de peu de précipitations en périodes critiques, ont causé des stress aux plants, un arrêt de croissance et un dépérissement accéléré dans plusieurs champs. Les pluies abondantes et régulières ont marqué la fin de la saison, ce qui a rendu les opérations de récolte difficiles et les a retardées. Ainsi, la période de récolte a été prolongée dans certaines régions. Malgré tout, les rendements ont été légèrement supérieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, sauf dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie où ils ont été moindres. La qualité s'est révélée bonne dans la majorité des régions.

Quant à la production de **miel**, la reprise rapide de la végétation au printemps et la température

adéquate de l'été ont facilité le travail des abeilles. Malgré le peu de précipitations en août, la récolte globale de miel fut supérieure à la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte et pour la sauvagine

Au total, 5 600 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2010. Notons que le nombre moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2005 à 2009) est de 8 300. La Financière agricole prévoit que le total des indemnités versées en assurance récolte atteindra 43 000 000 \$, comparativement à une moyenne de 73 700 000 \$ de 2005 à 2009. Rappelons que près de 118 500 000 \$ avaient été versés en 2009, principalement à cause l'excès de pluie et du manque de chaleur.

Les indemnités versées au 21 mars 2011 pour la saison 2010 étaient de 40 721 100 \$ pour 4 015 entreprises. Elles se répartissent comme suit : 10 567 200 \$ pour les cultures maraîchères, 8 516 700 \$ pour le foin, 6 617 500 \$ pour le sirop

d'érable, 5 303 300 \$ pour les petits fruits, dont 4 914 300 \$ pour les bleuets, 3 745 300 \$ pour les légumes de transformation, 3 127 600 \$ pour les céréales, le maïs et les protéagineuses, 1 320 800 \$ pour les pommes de terre, 1 262 700 \$ pour les pommes et 260 000 \$ pour l'apiculture. Les principales causes de ces indemnités sont la sécheresse, l'excès de chaleur, l'excès de pluie, le gel tardif, les maladies et la grêle.

Concernant les dommages causés par la sauvagine en 2010, les indemnités versées totalisent 907 700 \$, soit 737 800 \$ pour le foin et 169 900 \$ pour les autres cultures (maïs-grain, maïs fourrage et céréales). La moyenne des cinq dernières années (de 2005 à 2009) est de 965 600 \$.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 étaient de 1 112 911 000 \$. Les contributions des adhérents s'établissaient à 32 165 200 \$ pour 13 564 clients et celles des gouvernements à 46 371 500 \$.

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche
Sylvie Allard, agente de recherche
Daniel Morin, agronome

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2010 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Rapports de la saison 2010 de *L'état des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.